

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 134

**Artikel:** Aux champs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249961>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Avoue du moins que les moines savent bien choisir leurs paysages...  
— Pour cela, mon père, je suis pleinement de votre avis ; mais pour le reste...  
— Attends ma réponse ; elle ne tardera guère !

Quelques instants après les deux touristes étaient introduits dans le couvent.

— Puis-je voir dom Jean-Claude ? demanda le père.

— Tiens ! vous connaissez donc quelqu'un ici ? demanda avec surprise le jeune homme lorsque le frère portier se fut éloigné.

— Oui, j'ai ici un ami bien cher. Veux-tu savoir pourquoi je l'aime ? Viens avec moi sous ce cloître et écoute.

Il y a vingt-cinq ans bientôt un proviseur de lycée était enfermé à la Roquette. Il avait commis le crime impardonnable de déplaire à un membre de la Commune, et c'en était assez... Avec lui, bien d'autres otages étaient détenus, entre autres un prêtre lorrain. Par quelle succession d'aventures était-il venu échouer à côté de l'universitaire, dans la cellule voisine ?... je ne sais ; ce que je sais bien, c'est que ces deux hommes furent vite amis. Le prêtre entendait souvent sangloter le proviseur, car celui-ci était père, et il songeait sans cesse aux six têtes rieuses et chères qu'il ne reverrait peut-être jamais...

— Jamais ! non... lui dit un jour le prêtre, si vous voulez faire bon accueil à une mienne proposition...

— Laquelle ?

— Convenons que si on vous appelle, vous ne répondrez pas, et que je sortirai à votre place....

— Mais c'est fou !... mais je ne puis pas accepter...

Le débat n'était pas sans grandeur, car la veille, on avait entendu, du côté du chemin de ronde extérieur, une fusillade sinistre... Longtemps le proviseur résista ; à la fin, il tomba dans les bras de l'abbé, il était vaincu... Le jour suivant se passa dans d'horribles inquiétudes ; nous nous barricadâmes dans nos couloirs ; enfin l'armée de Versailles arriva et nous rendit la liberté.

— Q'est devenu le prêtre ?...

— Il avait vu la mort de si près, qu'il ne tenait plus guère à la vie : il vint chercher ici l'apaisement dont son âme avait soif... Comprends-tu maintenant à quoi servent les ordres religieux ?... Comprends-tu maintenant pourquoi je les défends, moi qui dois la vie...

— Quoi ! père c'est vous !... Mais alors, où est-il celui qui voulait mourir pour vous ?... Où est-il que je... ?

Et le vieillard, l'interrompant du geste et montrant à quelque distance de là un moine blanc qui, du fond du cloître s'avancait en souriant, dit simplement :

— Le voici !

JEAN DES TOURELLES.

## Aux champs

*Le fauchage des blés verts. — Les haies.*

— *Le trèfle en pâture.* — *Avis utile.*

Les blés et avoines récemment semés sont partout bien levés et atteignent presque la hauteur des blés semés en automne. Mais il faut se défier de cette végétation sougueuse des blés au début du printemps. Les agriculteurs émérites ne manquent pas de rognier ces grandes feuilles, qui sont à la plante ce que sont les branches gourmandes aux arbres fruitiers. Les uns les font pâture par un troupeau qui par-

court le champ sans s'arrêter plus d'un quart d'heure à chaque place, et n'a pas le temps de brouter la plante à moins de 10 centimètres de haut ; d'autres les font couper à coups de fauks. Le plus hardi de ces tondeurs, est, à notre connaissance, M. Pinta, bien connu dans le Pas-de-Calais, qui enseigne que ce moyen lui vaut un surcroit de récolte de 10 hectolitres et un grain de qualité supérieure. Ce système, en effet, s'explique assez bien par le mode de végétation du blé. Les tiges ne commencent à se multiplier qu'après les racines, et celles-ci ne se multiplient pas lorsque les grandes feuilles attirent à elles toute la sève. Le rognage des feuilles, en refoulant la sève en terre, donne naissance à des racines sur lesquelles poussent ces groupes de tiges vigoureuses, dont chacune est terminée par un embryon d'épi, à pein visible au microscope et délicatement enveloppé dans la base d'une feuille en forme de cornet. Tant que cet épis n'est pas atteint, et que le cornet seul qui l'enveloppe est rogné, l'opération est profitable de tout point à la céréale. Cette méthode, employée avec intelligence, donne des résultats qui ne permettent pas d'en contester la haute valeur.

Les haies peuvent se diviser en deux classes : celles qui séparent une propriété d'une route et celles qui séparent deux propriétés l'une de l'autre.

Dans le premier cas, dit M. Rincher dans la *Revue horticole*, une haie forte et défensive est de rigueur ; dans le second cas, la haie est plutôt une séparation qu'une défense, elle peut être en tout cas moins forte et plus élégante. Si la haie est placée le long d'une route, elle doit être préservée, pendant son jeune âge, avec une clôture ; les plus employées sont celles en treillage, elles se posent en dehors de la haie, c'est-à-dire du côté de la route, car elles sont destinées à protéger celle-ci des dégâts des passants. La clôture se met juste à la limite de la propriété.

Tout établissement de haie doit être précédé de la préparation du terrain, qui consiste à défoncer une bande de 80 centimètres de largeur sur 60 de profondeur ; on commence le défoncement à environ 20 centimètres de la clôture. La plantation peut se faire soit en automne, soit au printemps ; dans le premier cas, s'il venait du gel un peu fort, de suite après avoir planté, il serait bon de couvrir le sol d'une couche de fumier et de feuilles, afin d'empêcher le gel de déraciner les jeunes plants.

Les meilleures haies pour planter le long d'une route sont celles d'aubépine ou de charme.

L'aubépine est très défensive ; elle est épineuse, et si la haie est bien conduite, elle ne laisse passer ni les gens, ni les animaux, seulement elle est un peu lente à croître. La plantation se fera avec du plant de deux à trois ans de semis, et repiquée sur deux rangs distants de 25 centimètres l'un de l'autre, et à raison de quatre plants par mètre et par ligne, soit huit plants par mètre pour les deux lignes plantées en quinconce. La première ligne doit être à 50 centimètres de la limite.

La charmille pousse plus rapidement que l'aubépine, mais elle fait des haies plus hautes et plus larges, très défensives pour les hommes, mais qui laissent souvent passer les animaux, les parties basses de ces haies étant généralement moins serrées que celles d'aubépine. La charmille se plante soit sur un rang, soit sur deux rangs ; dans le premier cas, les plants seront espacés de 25 centimètres dans le second, de 30 centimètres dans la ligne et de 30 centimètres entre les lignes.

Dès qu'une haie est plantée, on la taille à environ 20 centimètres de terre. Les années sui-

vantes, on taille au printemps à 20 centimètres environ au-dessus de la taille précédente, puis on taille les branches latérales à 20 centimètres du tronc sur le côté extérieur pour l'aubépine et à 30 centimètres pour la charmille.

Pour empêcher la haie d'avoir des parties vides dans le bas, on peut employer la greffe en approche, c'est-à-dire greffer les branches latérales entre elles ou, ce qui vaut mieux, sur le tronc ; ce système s'emploie surtout pour les haies de charmille, et il est certainement très recommandable. La taille des haies, pendant l'été, doit se faire le moins possible ; il est bien préférable de tailler en hiver, lorsque les plantes ne sont pas en végétation.

Les haies de séparation entre voisins peuvent s'établir de la même façon que les précédentes ; mais elles peuvent aussi se faire avec d'autres essences bien plus décoratives, entre autres l'épine-vinette ordinaire ou pourpre, le houx, le buis, le troène, le rosier de Bengale. Il faut alors employer des plantes déjà un peu fortes, c'est-à-dire ayant au moins 50 centimètres ou même plus ; elles seront plantées sur une ligne, à 40 centimètres de distance les unes des autres ; elles seront taillées d'une façon régulière.

Nous recommandons surtout le buis et le houx, qui non seulement sont défensifs, mais d'un ravissant effet, surtout pour les campagnes où l'on passe l'hiver.

Nous ne saurons recommander les haies de thuya ou de biota, sauf pour cacher un objet déplaisant, tel que : fumier, compost, etc. car la verdure de ces deux essences est grisâtre, peu agréable à la vue et bien différente de celle du buis et du houx.

Les jeunes trèfles sont ordinairement assez développés au moment de la moisson pour fournir un bon pâture, mais les opinions sont partagées sur la question de savoir s'il est prudent de faire pâture ces jeunes plantes. Le séjour prolongé d'un troupeau de moutons sur un chaume garni de jeune trèfle peut assurément ruiner la future récolte, surtout si la terre est légère ou humide ; mais, si au contraire, la terre est assez solide pour supporter le pied du mouton sans se tasser, si la plante est assez forte et si l'on ne laisse pas les moutons trop longtemps à la même place, le pâture est avantagé pour la jeune plante. Les plantes se sont étiolées dans le blé, l'orge ou l'avoine où elles ont été semées, elles croissent sur une seule tige et le collet est faible ; c'est pour arrêter cette végétation étiolée et pour refouler la sève vers le collet et les racines que l'on fauche le jeune trèfle. Les cultivateurs doivent faire tout leur possible pour donner de la vigueur aux jeunes plantes et les faire taller ; or, le pâture judicieusement appliquée peut-être considéré comme un des moyens les plus propres à obtenir ce résultat à condition que la terre ne soit ni trop légère, ni trop humide ; il faut bien se garder aussi de faire pâture à ras, car les jeunes plantes attaquées dans la partie centrale sont détruites. Le trèfle rouge peut-être pâture jusqu'à la fin d'octobre dans les années sèches et chaudes, mais dans les années froides il est prudent d'arrêter le pâture au commencement du même mois.

*Moyen d'éloigner les oiseaux.* — Un procédé tellement simple qu'il peut paraître enfantin éloigne tous les oiseaux et surtout les moineaux, à en croire un journal horticole français auquel nous l'empruntons. Il consiste simplement à placer sur les parties que l'on veut garantir des oiseaux des fils de coton très blancs que l'on étend sur les arbres ou contre les treilles, espaliers, etc., de manière à simuler des lacets.